

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

2^{ème} Rapide des 400 Coups

Echiquier Club Montalbanais

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1.1 : Présentation

L'Echiquier Club Montalbanais organise dans le cadre du Festival d'Echecs des 400 Coups, un tournoi Rapide pour promouvoir les échecs au sein de l'agglomération Montalbanaise et de la région Occitanie, le samedi 11 juillet 2026 au Palais des Sports Jacques Chirac, rue du Général d'Amade 82000 Montauban.

Article 1.2 : Présentation condition de participation

Le tournoi est ouvert aux licenciés.es FFE de la saison sportive en cours et aux participants étrangers ayant un identifiant FIDE.

Les participantes et participants français non licenciés au début du tournoi devront prendre une licence dans le club organisateur suivant les conditions tarifaires fixées ci-dessous :

Coûts adhésion licence A : Adultes : 49 € / Jeunes (-18 ans) : 20 €

Coûts adhésion licence B : Adultes : 9 € / Jeunes (-18 ans) : 3 €

Les participants doivent s'acquitter de leur droit d'inscription.

Article 1.3 : Homologation

Le tournoi est homologué par la FIDE et sera pris en compte pour les Elo FIDE d'août 2026.

I. LE TOURNOI

Article 2.1 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE à Chennai (Inde) et entrées en application de 1^{er} janvier 2023.

L'article A5, annexe A « Parties en cadence rapide » s'applique.

Article 2.2 : Cadence de jeu

Cadence 20 min. + 3s/coup.

Article 2.3 : Horaires

Pointage :	samedi 11 juillet de 8h45-9h30
Cérémonie d'ouverture :	samedi 11 juillet à 9h45
Ronde 1 :	samedi 11 juillet à 10h00
Ronde 2 :	samedi 11 juillet à 10h50
Ronde 3 :	samedi 11 juillet à 11h40
Ronde 4 :	samedi 11 juillet à 14h00
Ronde 5 :	samedi 11 juillet à 14h50
Ronde 6 :	samedi 11 juillet à 15h40
Ronde 7 :	samedi 11 juillet à 16h30
Remise des prix :	samedi 11 juillet à 17h30

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de jeux en cas de nécessité pour la bonne marche du tournoi.

Article 2.4 : Appariements

Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04) en utilisant le logiciel [Sharly Chess](#)

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Si un-e joueur-euse n'a pas de classement rapide, son classement standard sera utilisé pour la liste de départ, les appariements et le calcul des départages.

Article 2.5 : Le classement

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : Gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis la Performance.

Pour le premier départage, le logiciel choisit de tronquer la valeur la plus faible et le calcul se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

Article 2.6 : La distribution des prix

La liste des prix sera affichée avant le début de la 4^{ème} ronde.

Pour le classement général, le système Hort est utilisé.

Les joueurs non présents pour la remise des prix ne peuvent être représentés et donc prétendre à aucun prix.

Les prix par catégories ne sont pas cumulables.

Si un joueur peut prétendre à avoir plusieurs prix, c'est celui qui est le plus avantageux qui est retenu.

Article 2.7 : Arbitrage

L'arbitre principal du Festival est M. Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2, Arbitre international (C).

L'arbitre adjoint est M. Théophile BORCEUX, Arbitre Fédéral Club.

Article 2.8 : Forfait, Bye et abandon

Le délai de forfait est fixé à 15 minutes.

Il est permis à un joueur participant au tournoi de prendre 1 « bye » (sans jouer) sauf pour les trois dernières rondes. Cela est permis uniquement si une annonce adéquate a été formulée par le joueur à l'arbitre avant la fin des parties de la ronde précédente.

Tout joueur ne pouvant pas jouer une ronde ou décidant d'abandonner sa participation au tournoi doit immédiatement le signaler à l'arbitre avant le début de l'appariement de la ronde suivante.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Article 2.9 : Respect du règlement

En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter le présent règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

Article 2.10 : Droits d'inscription

Droits d'inscription : 15€ (18€ à partir du 01/07/2026)

Jeunes (U20) et FM : 8€ (11€ à partir du 01/07/2026)

Gratuit pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'Équipe de France « Élite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisation au moins 48 heures avant le début des opens.

Pack 3 tournois : dans le cadre du Festival, l'Echiquier Club Montalbanais offre une réduction pour la participation à l'ensemble des tournois (open classique, rapide et blitz) :

Droits d'inscription pour l'ensemble des tournois : 70€ (80€ à partir du 01/07/2026)

Jeunes (U20) et FM : 40€ (50€ à partir du 01/07/2026)

II. DIVERS

Article 3.1 : Comportement des participants

A l'issue de la partie, le résultat est inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) à la table d'enregistrement. Le joueur vérifie qu'il est correctement enregistré. L'application utilisée de prise de résultats est [Sharly Chess](#). Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde $r + 2$, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).

Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter le lieu de compétition (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est autorisé à quitter la zone de jeu qu'avec la permission de l'arbitre. Dans la zone de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique connecté, non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac ou une veste contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie et l'adversaire sera déclaré vainqueur.

Article 3.2 : Droit à l'image

En s'inscrivant à ce tournoi, les participants autorisent l'organisateur à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils peuvent apparaître. Dans le cas où ils refuseraient toute publication de leur image, ils doivent en faire la déclaration aux organisateurs au plus tard le jour du tournoi avant le début de la première ronde.

Signatures :

L'arbitre principal du Festival

Monsieur Pierre LAPEYRE

L'organisateur

Monsieur Félicien MARTINEZ,

Président de l'Echiquier Club Montalbanais